



Attestation de Qualification Sport Adapté

Module 2 APT

Du 03 au 07 Juin 2019

Lieu de formation : Maison des Sports, 18 Rue Pierre De Coubertin, 22440 Ploufragan

PUBLIC

Ce module s'adresse aux personnes ayant un diplôme sportif et le Module 1 AQSA

CONTENU

- Les prérogatives des diplômes d'Etat (BEES, BPJEPS) en activité physique pour tous et les indications pour l'intervention auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique
- Rappel de la méthodologie de projet et de sa contractualisation pour que le sujet soit au centre du dispositif
- L'analyse de la demande, la conception du projet (en fonction de l'origine de la demande)
- Classification des activités en trois grands domaines à partir des processus en jeu dans les dimensions cognitives, psychiques et affectives : activités d'adaptation à un environnement, activités de revendication de ses capacités, activités de création, de production et de représentation d'un langage corporel symbolique
- Conception de la notion de besoins et hypothèses d'identification pour choisir des supports en lien avec les problématiques des pratiquants
- Les démarches pédagogiques : importance du choix en fonction des besoins des sujets
- Elaboration et conduite de séances pédagogiques pour que le sujet soit acteur de ses engagements
- Elaboration d'outils d'observation et d'évaluation permettant l'identification des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques, pour analyser sa pratique
- Séances pédagogiques auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique : préparation, animation, observation, évaluation
- Réseaux, partenaires, personnes ressources, place de la FFSA

Ligue de Bretagne du Sport Adapté

18 Rue Pierre de Coubertin- 22440 Ploufragan – Tél : 07.81.42.86.50

Courriel : ligue.bretagne@ffsa.asso.fr

N° d'agrément d'organisme de formation : 53290868629

OBJECTIFS

- Identifier ses prérogatives d'exercice professionnel et leurs limites (découverte des activités)
- Elaborer des projets en fonction de la nature de la demande et des partenariats (personne, institution, famille, associations sportives ou de loisirs ...)
- Contractualiser les projets pour que chaque sujet soit pris en compte dans sa dimension cognitive, psycho-affective, motrice
- Concevoir son intervention pour favoriser l'engagement, les apprentissages, la progression de chacune des personnes à partir du sens qu'elles peuvent donner à ce qui est proposé
- Choisir des supports d'activité à partir d'une identification préalable des besoins des pratiquants et des processus en jeu dans l'activité
- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques, des régulations permettant à chaque sujet de découvrir, d'explorer, d'apprendre en s'ouvrant à l'autre
- Elaborer des outils d'observation et d'évaluation pour identifier les progrès et permettre aux pratiquants de les identifier en fonction de leurs capacités
- Analyser sa pratique pour demeurer au plus proche des besoins des sujets
- Elaborer des outils de communication avec les partenaires pour qu'ils puissent prendre en compte ce qui s'est passé dans les activités proposées
- S'appuyer sur des réseaux de personnes ressources pour faire évoluer les projets

COUT DE LA SEMAINE DE FORMATION :

Frais pédagogiques : 650 euros tarif plein

Frais pédagogiques : 350 euros tarif individuel

Personne à contacter pour avoir des informations :



Céline Le Meur

Ligue de Bretagne Sport Adapté
Conseillère Technique Fédérale

18 Rue Pierre de Coubertin
22440 Ploufragan

celine.lemeur@ffsa.asso.fr

Tel : 06.88.34.14.01

Ligue de Bretagne du Sport Adapté

18 Rue Pierre de Coubertin- 22440 Ploufragan – Tél : 07.81.42.86.50

Courriel : ligue.bretagne@ffsa.asso.fr

N° d'agrément d'organisme de formation : 53290868629